



N^o 320

Le 26 décembre 1989

CLARK ACCUEILLE AVEC SATISFACTION L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION EN ROUMANIE

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a déclaré aujourd'hui qu'il avait reçu avec satisfaction les rapports indiquant une accalmie de la violence en Roumanie et la prise en contrôle de la situation par le nouveau gouvernement.

"Les rapports provenant de notre ambassade à Bucarest, aussi bien que les autres nouvelles, nous permettent de croire que le carnage pourrait tirer à sa fin," a dit M. Clark. "Nous espérons que les valeurs démocratiques, y compris les voies légales prévaudront alors que la Roumanie passe d'une condition révolutionnaire à une situation plus stable."

Le Ministre a noté que l'ambassadeur du Canada à Bucarest, M. Saul Grey, avait eu des discussions avec les nouvelles autorités et leur avait offert l'assistance du Canada. Le 24 décembre, le Canada a fourni une assistance médicale de \$100,000 à la Roumanie par l'entremise de la Croix Rouge avec laquelle le gouvernement canadien travaille étroitement.

"Nous venons d'être informés par la Croix Rouge internationale que leur bureau de Bucarest avait recommandé de ne pas envoyer d'autre assistance médicale pour le moment," a dit M. Clark. "Ceci est un signe positif, mais nous continuerons tout de même de suivre la situation de très près."

M. Clark a réitéré que la question à savoir si le Canada reconnaissait le nouveau gouvernement ne se posait pas. Le Canada reconnaît les états et non les gouvernements, et un acte formel de reconnaissance du nouveau gouvernement en Roumanie n'est donc pas requis.